



Port du Croesty – 56640 Arzon
Tel 02 97 53 78 07
<http://www.ycca.fr> / info@ycca.fr

LA DUO DU CROESTY 2024 AVENANT N°2

PARCOURS DIMANCHE (15.6 milles)

Départ :

Entre le bateau comité à laisser à tribord et la Bouée Jaune (N°1) dans le 140° à 1 mille de la Verte à laisser à bâbord

Bouée cardinale Sud Méaban	à laisser à bâbord	02 milles
Bouée cardinale Sud Quiberon	à laisser à bâbord	05 milles
Bouée cardinale Sud La Chimère	à laisser à bâbord	06 milles

Arrivée

2.6 milles

Entre le bateau comité et la Bouée Jaune de départ mouillée dans le 140° à 1 mille de la Verte

MODIFICATION ARTICLE 15 TEMPS LIMITE

15.1 Les voiliers ne réussissant pas à terminer dans les 1 H après l'arrivée du cinquième sont classés « DNF ». Ceci modifie la règle 35 des RCV.

Le PCC :
Marc EYMOND 06 62 36 70 09